

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 Novembre 2020

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 12

Date de Convocation : 12 Novembre 2020

Absents excusés : C. Saillard pouvoir à D. Dietrich, F. Marendaz pouvoir donné à P. Drogrey, C. Brocard

Secrétaire de séance : S. Cattiaux

Ordre du jour :

Le Maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 30 Septembre 2020 qui est approuvé à l'unanimité.

1. Délibération location du logement communal

Deux personnes ont déposé leurs candidatures. Après délibération, le logement a été attribué à Madame MAKHAMBETEVA Ainur (4 abstentions, 10 pour).

Dorénavant, une visite annuelle du logement communal aura lieu afin de s'assurer du bon entretien.

2. Barrière de sécurité rue de la résistance

Après réflexion, le conseil municipal, à l'unanimité, décide qu'il est nécessaire de continuer à sécuriser sur 30 mètres au moins la rue de la Résistance en face de la borne incendie. Nous sommes en attente d'un deuxième devis pour sécuriser 20 m supplémentaires après l'allée des Bleuets.

3. Travaux façade et accessibilité pour la mairie

Suite au plan de relance, des aides à hauteur de 60% sont proposées par le Département au titre de la DST relance (dotation de solidarité territoriale) pour continuer à investir et à donner du travail aux entreprises locales ; le conseil municipal décide de restaurer les façades de la mairie- salle des fêtes ; une réflexion est engagée afin de profiter des travaux pour créer une ouverture côté église. Des devis sont en cours.

4. Travaux rue des nouvelles,

Le conseil municipal demande au maire de se rapprocher de la mairie d'Arbois pour continuer les travaux rue des nouvelles, la rue étant mitoyenne.

5. Noël des enfants de Mesnay et colis des anciens

Cette année, le spectacle de Noël ne pouvant avoir lieu pour raisons sanitaires, des bons d'achats de 10 € seront à utiliser à la librairie Polinoise pour les enfants de 3 à 10 ans, (jusqu'au CM2). Il y a 53 enfants soit 530 €, l'association Le CALM offre une subvention de 250 €.

Pas de repas possible non plus pour les anciens (+ 75 ans) un colis de produits locaux d'une valeur de 25 € sera distribué par les élus.

Questions diverses

Suite à la réunion de la commission environnement du 22/10/20, Colette AUBRY résume le contenu de celle-ci :

- * Les abris pour les poubelles sont en cours de réparation et de réalisation pour continuer à embellir notre village.
- * Lecture d'un courrier concernant l'état de la fontaine de la Martinette. Les riverains se questionnent quant à l'alimentation et la qualité de l'eau surtout l'été. Une réponse validée par le conseil municipal leur a été faite : les conduites vieillissantes qui alimentent nos fontaines ne facilitent pas l'arrivée d'eau surtout en période de sécheresse (pertes) ; un avis plus approfondi sur le suivi analytique de l'eau, ainsi qu'une recherche des bassins d'alimentation représenterait un coût démesuré au regard des usages de cette ressource. Des malveillances à la fontaine de la Martinette ont été signalées : lavage de pinces, peinture... Nous demandons à ce que ce genre de pratique soit prohibé.
- Les travaux rue Basse sont terminés, le décompte définitif nous est parvenu : devis initial 524 777 € HT, facture définitive 517 522 € HT soit 7255 € en dessous du marché qui correspondent aux travaux supplémentaires des eaux pluviales effectués rue des Iles et eau potable allée des bleuets. Les subventions (DETR, DST amendes de police, communauté de communes, DST relance et participation financière de la bande de roulement) représentent 40% du montant du marché.
- Des factures acquittées par Claude Saillard d'un montant de 3900€ ont été présentées au conseil municipal pour justifier du paiement des travaux allée des Bleuets.
- Sécurité rue Basse : Mr Stéphane CATTIAUX fait remarquer que la vitesse est plus excessive depuis les travaux ; des contrôles de passage et de vitesse seront effectués à l'aide du radar pédagogique.
- Idée de Mr Vié : pourquoi ne pas récupérer les centimes qui alourdissent nos portemonnaie ou autres pour en faire bénéficier les enfants de MESNAY, centimes qui pourraient être récupérés en boulangerie ou à la mairie ?

Fin de séance